

fédération française d'études et de sports sous-marins

FONDÉE EN 1955 - DÉLÉGATAIRE DE L'ÉTAT - MEMBRE FONDATEUR DE LA CONFÉDÉRATION MONDIALE DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES

SIÈGE SOCIAL : 24, QUAI DE RIVE-NEUVE - 13284 MARSEILLE CEDEX 07 - TÉL. : 04 91 33 99 31 - TÉLÉCOPIE : 04 91 54 77 43



Commission Technique Nationale

Procès verbal de la réunion du 09 mars 2002 à Bordeaux.

CTR représentées :

Atlantique Sud	Jean Louis DINDINAUD		
Bretagne et Pays de la Loire	Claude OLIVIER	L R. M.P.	Jean Pierre MONTSENY
Centre	Bernard NOWAK	Martinique	Gilles GUILMOIS
Corse	Jo VRIJENS	Nord Pas de Calais	Bruno ENGELS
Côte d'Azur	Christian JAFFARD	Nouvelle Calédonie	Jean Pierre LEROUX
Est	Gérard DEPIT	Normandie	Denis RANÇON
Guadeloupe	Non représentée.	Polynésie Française	Henry POULIQUEN
Ile de France Picardie	Florent ROUX	Provence	Daniel HURON
Ile de la Réunion	Jean Louis BLANCHARD	R A B.A	Serge SANCHEZ

La réunion est animée par Jean Louis BLANCHARD, Président de la CTN.

Jean Louis Blanchard adresse ses remerciements à tous les techniciens, et précise que les résultats qui suivent sont le fruit de l'engagement de tous.

1) Approbation du P.V. de la réunion C.T.N. du 19 janvier 2002.

Le P.V. de la réunion de CTN du 19 janvier 2002 est approuvé à l'unanimité, sous réserve de la précision suivante :

Florent Roux, représentant de la CTR Ile de France Picardie a voté contre la motion adoptée au sujet du secourisme. .

2) Compte-rendu d'activités de la Commission Technique Nationale : bilan de l'année 2001.

La première partie de ce compte-rendu d'activités présente de façon quantitative le volume de formation et de certification réalisées en 2001. Y sont évoquées également les actions de type colloque ou concentration d'activité, telles les RIPE. Y apparaît enfin l'organigramme de la CTN, dans lequel apparaissent les groupes de travail ainsi que l'architecture mise en place par le Président de la CTN.

La deuxième partie s'appuie sur le document appelé « objectifs de la Commission Technique Nationale 2001 à 2004 », lequel a été publié au début de la mise en place du nouveau Bureau de la Commission Technique Nationale, suite aux élections de Reims en mars 2001.

Dans cette deuxième partie sont examinés point par point les états d'avancement ou de réalisation en 2001 des différents objectifs visés pour les quatre années à venir.

Enfin la troisième partie présente les thèmes qui, actualité oblige, ont été développés et traités par la Commission Technique Nationale, hors prévisionnel évoqué en deuxième partie.

REMERCIEMENTS :

- Les Présidents de CTR, qui apportent par leur constant travail la qualité et le soutien dont la Commission Technique Nationale se félicite,
- René Cavallo,
- J-M Broner, et le personnel du Siège National,
- Le Délégué du Collège des Instructeurs Nationaux : Gérard Puig, ainsi que tous les Instructeurs et Moniteurs
- Les divers responsables des groupes de travail : J. Cabaret, G. Zonberg, D. Mell pour le secourisme, C. Duboc pour les sujets d'examen MF2, P. Monestiez et P. Enjalbert pour la plongée enfants, J-P Montagnon pour les TIV et pour le site de la CTN, J-C Cayol pour le rapport annuel de jury MF2, A. Foret pour les ouvrages de référence CTN, R. Séverin pour la revalorisation et l'image des brevets, J-P Montseny pour le dossier initiateur, P. Grand pour la plongée handicapés, C. Ferchaud pour le nouveau MF1.
- Les Commissions de la FFESSM qui participent à nos actions et permettent ainsi de développer la transversalité dans les activités fédérales.

PREMIERE PARTIE : BILAN QUANTITATIF

	Total Hommes	Total Femmes	TOTAL 2001	Rappel 2000
Niveau 1	19860	10881	30741	28882
Niveau 2	7189	2854	10043	10096
Niveau 3	2980	836	3816	3562
Niveau 4	1005	130	1135	1178

	Total Hommes	Total Femmes	TOTAL 2001	Rappel 2000
Initiateur de club	1014	313	1327	1249
Niveau 4 + Initiateur	832	175	1007	1060

	Total Hommes	Total Femmes	TOTAL 2001	Rappel 2000
MF1	517	83	600	625
MF2	48	3	51	86
B.E.E.S 1	50	12	62	74
B.E.E.S 2	14	1	15	16

	Total Hommes	Total Femmes	TOTAL 2001	Rappel 2000
Plongeur nitrox	342	55	397	120
Pl. nitrox confirmé	177	24	201	78
Moniteur nitrox	370	35	405	252

Le total général de cartes Cmas délivrées par la FFESSM en 2001 est le suivant :

	Total Hommes	Total Femmes	TOTAL 2001	Rappel 2000
	34398	15402	49800	47278

Plongée enfants :

- Colloque national plongée enfants organisé à Lille les 24 et 25 mars 2001
- Rencontres Internationales Plongée Enfants, organisées à Banyuls du 28 au 31 octobre 2001 :
 - 9 Comités Régionaux ou Inter régionaux représentés
 - 6 Commissions représentées
 - 31 clubs fédéraux présents, pour un total de 131 enfants, 96 adolescents, 63 moniteurs et 34 accompagnants
 - organisation et encadrement : 60 personnes

Secourisme :

- Séminaire national organisé à Lyon les 15 et 16 décembre 2001

Collège des Instructeurs Nationaux :

- Séminaire national organisé à Banyuls du 15 au 18 novembre 2001 : 40 participants
- Réunion administrative du Collège organisée à Paris le 1 décembre 2002 : 57 participants
- Nouveaux IN nommés en 2001 : Serge Césarano, Gérard Maricelle, Hervé Villalba.

Organigramme de la Commission Technique Nationale :

	NOM et PRENOM
Président	Jean-Louis BLANCHARD
Vice-Président	Jean-luc BESQUEUT
Secrétaire	Denis RANCON
Conseiller gestion du budget	René CAVALLO
Conseillers rédaction CTN-info	Jean-Marc BRONER J-L BLANCHARD
Délégué Collège des Inst. Nationaux	Gérard PUIG
Plongée enfants	Pascal MONESTIEZ Pascal ENJALBERT
Secourisme fédéral	Jean CABARET Guy ZONBERG Daniel MELL
T.I.V Site de la CTN	J-P MONTAGNON
Sujets d'examen nationaux	Claude DUBOC
Rapport annuel jurys MF2	Jean-Claude CAYOL

Groupes de travail :

Livres de référence	Alain FORET
Revalorisation brevets ; image	Bob SEVERIN
Cont. de formation : initiateur de club	Jean-Pierre MONTSENY
Plongée handicapés	Philippe GRAND
Statistiques	Pascal MONESTIEZ
Contenus de formation : MF1	Christian FERCHAUD

Site de la CTN : <http://perso.wanadoo.fr/quai.rive-neuve/>

DEUXIEME PARTIE : BILAN QUALITATIF

1°) construction de contenus de formation précis concernant les niveaux d'enseignants de la FFESSM

Rappel objectifs

- Les niveaux suivants sont visés : initiateur de club, MF1, MF2
- Toutes les qualifications plongée enfants sont visées
- Contenus de formation intégrant des compétences générales, chacune étant démultipliée en objectifs intermédiaires (capacités, savoir-faire, savoir-être) dûment commentés (limites et cadre de réalisation) et accompagnées de critères d'évaluation précis
- Architecture générale analogue à celle des contenus de formation des niveaux de plongeur, de façon à ce que la FFESSM dispose d'un produit harmonisé et riche

Etat d'avancement ou de réalisation

En ce qui concerne l'initiateur de club, un groupe de travail est en cours d'investigation ; un questionnaire et une enquête à portée nationale ont été envoyés à tous les clubs ou structures de la FFESSM ; le dépouillement de l'enquête, prévu pour début 2002, permettra d'orienter la tenue des travaux.

En ce qui concerne le MF1, les travaux sont entièrement réalisés, avec création et validation d'une architecture nouvelle pour la phase de formation, accompagnée de contenus de formations précis.

En ce qui concerne le MF2, les travaux ont été confiés au Collège des Instructeurs Nationaux, lesquels se sont déjà prononcés lors du séminaire des Instructeurs à la mi-novembre, de sorte que des recommandations et des axes précis sont désormais dégagés. Le travail se poursuit.

En ce qui concerne la plongée enfants, les contenus de formations créés pour accompagner les brevets « plongeur de bronze, d'argent et d'or » ainsi que les qualifications, sont terminés.

2°) analyse systématique des taux de réussite aux examens d'encadrants (niveau 4) et d'enseignants (initiateur, MF1, MF2) de la FFESSM

Rappel objectifs

- Exploitation des données statistiques nationales
- Recherche d'amélioration des taux de réussite sans baisse des degrés d'exigence
- Etude d'impact : image valorisante ou pas de l'enseignant

Etat d'avancement ou de réalisation

Ces travaux ont été ouverts et confiés à l'un de nos Instructeurs Nationaux, par ailleurs spécialiste en études statistiques et prospectives. La première étude doit porter sur l'analyse des résultats au MF2 d'une part, et sur les taux de fréquentation des Instructeurs dans les stages et examens nationaux, en fonction d'éléments tels que l'âge ou l'ancienneté.

D'autre part un manuel appelé « bilan des jurys de MF2 année 2001 » a été réalisé et publié. Il est à disposition des cadres et candidats au MF2 en 2002 et au delà ; il recense des conseils, des remarques et des orientations fournies par les jurys, et il est accompagné de l'ensemble des sujets d'écrit donnés lors des sessions 2001.

3°) valorisation du secteur « Tech »

Rappel objectifs

- Partir du constat suivant : l'image tech est porteuse, moderne et permet d'améliorer la vitrine fédérale ; en conséquence, même si le nombre de pratiquants concernés reste relativement faible, il faut pérenniser ce secteur
- Référencer les richesses internes à la FFESSM : travaux déjà achevés (contenus de formation, livres, recommandations diverses), spécialistes, personnes susceptibles de développer une action à caractère tech.

- En partenariat avec la Commission Médicale et avec divers consultants, terminer l'édifice de la plongée trimix (pour mémoire il reste deux points à développer : le choix d'une table trimix fédérale utilisable en période de formation et de validation, et d'autre part la production d'un consensus au niveau des procédures thérapeutiques à suivre en cas d'accident de décompression sous trimix)
- Construire des contenus de formation pour les recycleurs, harmonisés avec l'ensemble de l'architecture fédérale (compétences générales démultipliées en capacités, accompagnées de commentaires et de critères d'évaluation pertinents)

Etat d'avancement ou de réalisation

La CTN a produit le document de délivrance des qualifications de nitrox ou de trimix suivant un triptyque analogue à ceux qui sont utilisés pour la délivrance des brevets classiques de plongeurs.

Par ailleurs, en attente de création par la Cmas de cartes de plongeur ou de moniteur trimix en bonne et due forme, la CTN a produit deux documents appelés « attestation provisoire de plongeur trimix » et « attestation provisoire de moniteur trimix », calqués sur les modèles format A4 de nos diplômes fédéraux.

En ce qui concerne les tables et les procédures thérapeutiques pour trimix, un séminaire a eu lieu en mai 2001.

Le choix des tables d'enseignement n'est pas encore fait, et des consultations ont été menées auprès de concepteurs.

4°) analyse systématique du positionnement des niveaux d'enseignants ou d'encadrants fédéraux par rapports aux diplômes professionnels

Rappel objectifs

- Obtention de tout ou partie de modules des examens Jeunesse et Sports
- Insertion des nouveaux diplômes Jeunesse et sports
- Evolution du tissu international (impact des normes CEN, entrée des professionnels d'origine européenne)

Etat d'avancement ou de réalisation

La Commission Technique a travaillé étroitement avec les représentants de la FFEESSM à la section permanente de la Commission Consultative de la plongée, de façon à suivre au plus près les possibilités d'allègement de cursus et de parties d'examen BEES1.

Au niveau du CEN, le Président de la CTN est par ailleurs expert Afnor inclus dans la délégation française auprès du CEN (Comité Européen de Normalisation), de sorte qu'il est à été en prise pendant l'année 2001 avec l'avancée des travaux, et avec les stratégies à développer lors de l'ouverture de l'enquête publique (début d'été 2001).

5°) création d'un laboratoire d'observation de l'évolution des niveaux de plongeur en France et hors France

Rappel objectifs

- Etude des produits développés par les acteurs statutaires du Comité Consultatif
- Etude des produits développés hors France (structures liées ou pas aux normes CEN, standards Cmas, standards non Cmas)
- Comparaison fine et sans concession des produits fédéraux développés dans le secteur associatif d'une part, et dans le secteur professionnel d'autre part : degrés d'exigence, volumes horaires moyens de formation alloués aux différents niveaux de plongeurs fédéraux, conséquences éventuelles
- Identification des besoins des structures professionnelles en terme d'image et de pertinence des brevets fédéraux

Etat d'avancement ou de réalisation

Comme dans le point précédent, la présence du Président de la CTN au CEN a permis d'identifier et de réguler la position de notre architecture de formation et de qualification, en regard des projets européens.

Par ailleurs l'ouverture de négociations avec PADI, et la recherche d'une convention installant un système de passerelles entre les deux systèmes de certification (FFESSM et PADI), sont déjà nettement avancés.

6°) développement de partenariats avec l'Université

Rappel objectifs

- Information et formation au sein des SUAPS (Services Universitaires des Activités Physiques et Sportives) avec pour objectif l'insertion des étudiants dans des clubs fédéraux
- Validation de certaines compétences dans le cursus STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), en s'appuyant sur le cadre juridique actuel et les derniers textes en vigueur, lesquels permettent effectivement ce type de « passerelles »

Etat d'avancement ou de réalisation

Des contacts ont été pris avec l'Université, et des expériences que l'on pourrait considérer comme pilotes existent déjà.

7°) étude de faisabilité concernant la création d'un brevet d'entrée fédéral

Rappel objectifs

- Ce brevet concernerait le plongeur déjà baptisé mais non inséré dans une formation niveau 1
- Ce brevet se déclinerait en 2 ou 3 plongées (situation typique du plongeur « 1 week end » qui ayant été baptisé souhaite plongée encore une ou deux fois lors d'un séjour très court)
- Ce brevet serait très attractif pour les professionnels ou les associations du bord de mer
- Ce brevet pourrait correspondre au « niveau 1 CE N »
- Ce brevet ne rentrerait pas en concurrence avec l'architecture actuelle, son insertion dans un futur nouvel arrêté cadre étant hors de propos pour l'instant
- Imaginer une appellation et une image résolument attractives

Etat d'avancement ou de réalisation

Tel qu'annoncé ci-dessus, le projet n'a pas encore été développé, mais, actualité oblige, le positionnement de notre brevet niveau 1 par rapport au standard Cmas 1 étoile, et par rapport au brevet « PADI Open Water Diver », a amené la CTN à ouvrir un travail de prospective concernant la faisabilité d'un diplôme fédéral qui constituerait l'ossature technique du niveau 1, lequel comporterait une validation en milieu naturel.

8°) Création d'un groupe permanent d'étude et de suivi des procédures de décompression

Rappel objectifs

- Evolution des tables de la Marine Nationale
- Etude des recommandations fédérales en matière de décompression
- Prise en compte des nouveaux produits et de leur impact sur la pratique et sur les profils
- Mise à plat de certaines procédures discutées de façon récurrente (altitude, multi-niveaux, remontées rapides,...)
- Lien avec les hyperbaristes, physiologistes et autres chercheurs

Etat d'avancement ou de réalisation

Le Président de la CTN a été en 2001 en consultation avec des membres du COMISMER (CEPISMER) et a pu échanger des idées concernant l'évolution des tables, ce qui aura une incidence sur le choix de nos propres tables fédérales utilisables dans les formations et les examens théoriques.

9°) Prise en charge de tous les dossiers en cours et poursuite de leur avancée

Rappel objectifs

- La plongée enfants et ados : rencontres, congrès, développement
- Le secourisme fédéral : adaptation en fonction de l'évolution du cadre institutionnel
- Les produits CTN : manuel du moniteur et du dirigeant de club, base de donnée CTN
- La gestion des examens nationaux et la présence des cadres fédéraux dans les examens Jeunesse et Sports

Etat d'avancement ou de réalisation

La plongée enfants et ados a bénéficié en 2001 de l'organisation exemplaire des RIPE (Rencontres Internationales Plongée Enfants) à Banyuls. La CTN a bien entendu largement participé à la mise en place de cette manifestation, et les budgets ont été en adéquation avec la tenue de cette manifestation au rayonnement indéniable.

Le Colloque National de la plongée enfants a été organisé à Lille, et cette importante manifestation a obtenu le succès et le taux de fréquentation attendus.

L'actualité a été particulièrement chargée en ce qui concerne le secourisme. Ce thème est développé en deuxième partie.

Le séminaire national de l' « ex-secourisme fédéral » a été organisé à Lyon à la mi-décembre. Très fructueux, les travaux menés vont permettre de dégager la restructuration attendue.

10°) maîtrise du budget

Rappel objectifs

- Recherche d'adéquation entre le budget annuel et les objectifs visés
- La CTN devant être considérée comme la colonne vertébrale de la FFESSM, développement de tout un argumentaire référencé pour tendre à l'augmentation du budget
- Recherche ou pérennisation de partenariats (fabricants...)

Etat d'avancement ou de réalisation

S'appuyant sur les axes définis ci-dessus, le travail préparatoire à l'établissement du budget prévisionnel a été particulièrement documenté, de sorte que les objectifs pour 2002 seront accompagnés des moyens espérés.

11°) process

Rappel objectifs

- L'organigramme très structuré de la CTN doit permettre une optimisation de l'efficacité
- Méthode inspirée des procédures « qualité » de l'industrie
- Groupes de travail dûment définis avec coordonnateurs repérés
- Mise en place d'un système de tâches à dates buttoirs, incorporant les groupes de travail (production d'un projet), les Commissions Techniques Régionales ainsi que tout consultant de fait (instructeurs nationaux, conseillers techniques régionaux, autres commissions) pour la phase de validation
- Partenariat développé avec d'autres Commissions fédérales

Etat d'avancement ou de réalisation

C'est une des grandes réussites de 2001 que d'avoir mis en place des procédures « qualité » avec redistribution des tâches, planification fine de l'avancée des travaux, objectifs identifiés à court, ou moyen, ou long terme, utilisation de dates buttoirs, création de groupes de travail à missions ciblées, et participation active de l'ensemble du tissu technique de la fédération, via la décentralisation conduite par l'organisation nouvelle mise en place.

12°) amélioration de la communication

Rappel objectifs

- Pérennisation de CTN-INFO, véritable vitrine de la CTN au sein de la revue fédérale Subaqua
- Gestion rigoureuse des courriers (réponse rapide et documentée aux lettres ou aux E-mail à caractère technique)
- Déplacement du Président dans les Régions à l'occasion de colloques, séminaires de moniteurs ou instructeurs
- Création d'un site dédié à la technique, en lien avec le site général FFESSM, ainsi que d'une adresse E-mail

Etat d'avancement ou de réalisation

Tous ces postes ont été totalement respectés en 2001 :

- CTN-INFO a été largement documenté, les PV de CTN présentés, les nouveautés données et expliquées en temps réel. De plus le Président de la CTN sélectionne tous les deux mois des questions-réponses d'intérêt informatif certain, qui sont publiées.
- L'usage d'une adresse E-mail pour le Président a permis en 2001 de rapidement répondre à une moyenne de 20 courriers électroniques par semaine.
- Le Président ou son Bureau ont participé à toutes les manifestations nationales, plus tous les jurys d'examen MF2 (quatre sessions en 2001). De plus le Président a représenté la FFESSM à l'examen du BEES2 à Niolon en novembre 2001).
- L'essentiel des articles à caractère technique, ainsi que les PV de CTN, ont été publiés sur un site dédié à la Technique. Ce site est devenu début 2002 le site officiel de la Commission Technique Nationale, en lien avec le site général FFESSM.

DEUXIEME PARTIE

1°) Le secourisme et l'environnement socio-culturel lié à ce thème

L'actualité a été particulièrement chargée en ce qui concerne le secourisme. En effet l'évolution du cadre juridique émanant du Ministère de l'Intérieur a amené dans une situation d'urgence la CTN à éliminer totalement nos diplômes de secourisme (le CFPS et le BFPS). Cette décision a impliqué la mise en place d'une procédure transitoire (non délivrance d'un diplôme, mais délivrance d'une attestation de compétences aux premiers gestes d'urgence en plongée ». En parallèle a été ouvert un grand chantier de remise à plat de nos propres cursus, avec pour objectif d'établir des contenus de formation nettement dégagés de ce qui relève du « pur » secourisme, qui soient davantage axés sur la pratique spécifique de la plongée.

2°) Convention bi-latérale FFESSM-PADI

La nouvelle équipe dirigeante de la FFESSM ayant souhaité mettre à l'étude un rapprochement avec PADI, la Commission Technique Nationale a été impliquée dans la recherche et le développement du volet technique de la convention souhaitée. De nombreuses réunions paritaires ont eu lieu, et à partir d'un cahier de charge précis (respect du cadre institutionnel français, points de concordance ou de discordance entre les systèmes de certification, recherche de passerelles et d'allègements de formation) un projet de convention concernant les premiers niveaux de plongeur a été construit, négocié, amendé, jusqu'à proposition définitive, discutable début 2002.

L'objet de cette convention est double :

- installer un système de reconnaissance par la Ffessm de tout ou partie des compétences ou éléments constitutifs de certains brevets ou qualifications délivrés par Padi.
- installer un système de reconnaissance par Padi de tout ou partie des compétences ou éléments constitutifs de certains brevets délivrés par la Ffessm.

Il ne s'agit en aucun cas d'un système d'équivalences, mais d'une structure passerelle entre les deux systèmes de certification, et cela depuis le niveau 1/open water diver inclus.

Il faut remarquer que la charte signée en 2001 a d'ores et déjà installé une passerelle entre les niveau 1 (FFESSM) et l' »Open water Diver » (PADI).

3) Questions diverses :

Cartes CMAS et trimix : La CMAS n'édite pas à l'heure actuelle de carte de spécialité trimix. Une attestation provisoire est disponible en fournitures fédérales. Les triptyques destinés à la délivrance des qualifications ont été réalisés et sont à disposition des clubs via les régions.

Maurice GORET demande si la diminution constatée du nombre de MF2 délivrés en 2001 fera l'objet d'une analyse sur le long terme. Une gestion statistique des examens est initiée, elle est confiée à Pascal MONESTIER.

Philippe BERNARDI fait remarquer le manque d'un groupe de travail sur les mélanges et recycleurs. Ce groupe n'est pas créé, mais programmé.

Philippe pose la question de l'amélioration de ces brevets, notamment les équivalences. Le retour d'expérience prouve qu'il n'y a pas de besoins actuels pour le nitrox et le trimix. Par contre ce besoin se fait sentir pour les recycleurs.

Robert LOTTE fait remarquer que le site de la CTN est de très bonne qualité et demande ce qu'il en est au niveau du CDN. Ce site est le site officiel de la CTN. Jean Yves REDUREAU intervient pour affirmer le total accord entre la CTN et le CDN sur ce sujet.

Au chapitre du TIV une question est posée : Qui est en charge du dossier ? C'est Jean Pierre MONTAGNON qui gère le dossier. (cf. organigramme de la CTN)

Les questions étant épuisées, cette réunion est clôturée. Jean Louis BLANCHARD remercie les participants et rappelle que les formidables résultats enregistrés sont le fruit du travail de tous.

Jean-Louis BLANCHARD
Président de la Commission
Technique Nationale